

<p>Faculté de Droit et Science Politique UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR</p> 	<div style="text-align: center;">   <p>DROIT, SCIENCE POLITIQUE ET MANAGEMENT ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE</p> <p>UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR</p> <p>Master 1ere et 2eme année</p> <h2 style="color: #0070C0;">Administration et Liquidation des Entreprises en Difficulté</h2> <p>Directeur : Pierre-Michel Le Corre, Professeur Co-directeur : Emmanuelle Le Corre-Broly, Maître de conférences</p>  </div>	<p style="text-align: center;">Année Universitaire 2020-2021</p>
---	---	--

Master rattaché au Laboratoire de recherches du C.E.R.D.P. (Centre d'Etudes et de Recherches en Droit des Procédures)

Présentation et objectifs

Le Master 1ere année et 2eme année « Administration et liquidation des entreprises en difficultés » prépare les étudiants aux métiers du droit des entreprises en difficulté.

Insertion professionnelle

Ce master (1&2) donne accès aux professions d'administrateurs et de mandataires judiciaires, après accomplissement d'un stage de 30 mois minimum.

- Donne accès aux stages de mandataires judiciaires et d'administrateurs judiciaires,
- Propose une formation permettant une spécialisation en droit des entreprises en difficulté de futurs avocats.
-

Condition d'accès et pré-requis

Le Master 1 « Administration et liquidation des entreprises en difficultés » s'adresse aux titulaires d'une licence, mention droit des affaires, droit privé général ou droit privé et sciences criminelles, aux titulaires d'un Master 1 en sciences de gestion avec pré-requis en droit des affaires, aux titulaires d'un Master 1 en sciences comptables et de gestion, aux diplômés des écoles de commerce.

Sélection sur dossier. En Master 1 Capacité d'accueil : 18 étudiants. **Il n'y pas d'entrée directe en master 2.**

Accès aux étudiants handicapés

Le Master Administration et liquidation des entreprises en difficulté en alternance

Ces 2 Masters se préparent uniquement **en alternance**, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Ainsi les acquis universitaires seront enrichis d'une expérience professionnelle durant l'année universitaire.

Renseignements auprès du bureau 206 :

Tel. : + 33 (0)4.89.15.25.28

Courriel : droit.scolarite.master2@unice.fr

Organisation générale

Les enseignements débutent la **première semaine de septembre** et se termineront la **deuxième quinzaine de mai**.

En alternance 1 semaine à l'université et 1 semaine en entreprise. (34 semaines au total)

. Le contrat d'alternance se déroulera :

- dans une étude d'administrateur ou de mandataire judiciaire
- dans un cabinet d'avocat spécialisé ou au sein d'un cabinet ayant un département droit des entreprises en difficulté
- dans un cabinet de restructuring
- dans les services contentieux d'un établissement de crédit au sein de l'équipe procédures collectives ou dans les services affaires spéciales de ce même établissement.
- Dans un cabinet d'expertise comptable ayant un pôle procédures collectives
- Dans toute entreprise dotée d'un service juridique ou contentieux confronté au droit des entreprises en difficulté »
- A la DGFIP
- Au service contentieux de l'URSSAF

Le **nombre d'heures d'enseignement** est d'environ 823 heures pour les deux années.

La formation sera assurée dans les locaux de la Faculté de Droit et Science Politique de Nice ;

Programme des études

Matières Semestre 1 MASTER 1	Nombre d'heures CM	ECTS	Coefficient	Enseignants
UE1 Droit des affaires	80	15	3	
Droit des procédures collectives	30		6	PM Le Corre (PR)
Droit du travail (relations individuelles et collectives du travail)	50		10	Ch. Gailhbaud (MCF Droit et avocat)
UE 2 Comptabilité – Gestion	58	5		
Grand Principes Comptables	30		6	V. Pérès (MCF IAE)
Identification des postes à risques	16		3	J.-M. Giuliani
Pratique d'el'informatique	12		2	
UE 3 Droit du contentieux	50	5		
Procédure civile et organisation judiciaire (comprenant tribunal de commerce, greffe, ministère public)	25		5	Y. Strickler (Pr Droit)
Mesures d'exécution	25		6	A.-S. Siew Luciano (Mcf Droit)
UE 4 Droit civil patrimonial	40			
Successions		4		D. Fabiani (MCF Droit, notaire)
Régimes matrimoniaux	20			L. Antonini Cochin (MCF Droit)
UE 5 Langue étrangère	15	1		
Anglais				L. Redfern (Prag)
Total Semestre	243h	30		
Matières Semestre 2 MASTER 1	Nombre d'heures CM	ECTS	Coefficient	Enseignants
UE 6 Droit des affaires	115	10	23	
Droit général et spécial des sociétés	45		9	I.Parachkévova (Pr Droit)
Droit procédures collectives	30		6	PM Le Corre (Pr Droit)
Fusions-acquisitions	15		3	G.-C. Giorgini (MCF Droit)
Droit du financement de l'entreprise	25		5	J. Olivier (Directeur du Contentieux Crédit Agricole)
UE 7 Droit pénal	40	5	8	
Introduction au droit pénal général et à la procédure pénale	20		4	Ch Courtin et F. Ghelfi (MCF Droit)
Droit pénal des affaires	20		4	Mme Ghelfi (MCF Droit et avocat)

UE 8 Droit civil	40	5	8	
Droit des contrats – droit des obligations	20		4	M. Latina (Pr Droit)
Droit des biens – droit du patrimoine (EIRL – Fiducie)	20		4	Y. Strickler (Pr Droit)
UE 9 Comptabilité-gestion - informatique – droit fiscal	55	9	3	
Gestion et analyse financières Grandes masses – Fonds de roulement – BFR – trésorerie – Point mort –	25		5	Guillaume Masquefa, enseignant Skema
Comprendre et critiquer un business plan	10			Didier Coince
Fiscalité de l'entreprise	20			M. PARIGI
UE 10 Langue étrangère	15	1		
Anglais	15			L. Redfern (Prag)
Total semestre 2	265h	30		

Matières Semestre 3 MASTER 2	Nombre d'heures CM	ECTS	Coefficient	Enseignants
UE 1 Comptabilité-Gestion	25	6	5	
Gestion Prévisionnelle	15		3	G Masquefa enseignant Skema
Diagnostic de marché et positionnement de l'entreprise sur son marché – Analyse du marché national et international.	10		2	A Bozza
UE 2 Droit interne des procédures collectives	88	9	17	
Ouverture - extensions – rétablissement professionnel	13		2	D. Boustani (Mcf Droit) 10h E. Le Corre-Broly (MCF Droit 3h)
Les règles de la discipline collective	30		6	PM Le Corre (Pr Droit et avocat)
Droit patrimonial de la famille et procédures collectives	10		2	L. Antonini (Mcf Droit)
Continuation et cession de contrats	15		3	Mme Le corre Broly
Reconstitution de l'actif	20		4	M Togniacioli/ M Duhamel/ B Ferrari
UE 3 Droit civil	40	5	8	
Droit commun des sûretés réelles et personnelles	20		4	E. Le Corre-Broly (Mcf Droit et avocat)
Droit des sûretés générale et appliqué aux P C collectives	20		4	
UE 4 Pratique professionnelle	53	8	4	1 écrit choisi par l'équipe pédagogique
Pratique de la prévention –	12			G Berthelot
Technique de négociation appliquée aux entreprises en difficulté : Conduire une réunion – Mener une négociation	6			G Giorgini
Pratique des plans de sauvegarde et de redressement	20			B Ferrari, Docteur en droit
Pratique de la réalisation d'actifs en liquidation	12			M Gustella, Doctorant
Répartitions	3			PM Le Corre (Pr Droit et avocat)

UE 5 Langue étrangère	15		2	Contrôle continu
Anglais des affaires	15	2	2	L. Redfern (prag)
Total S1 M2ALED	221h	30		
Matières Semestre 4 MASTER 2	Nombre d'heures CM	ECTS	Coefficient	Enseignants
UE 6 Comptabilité-Gestion	40	5	8	
Gestion financière et comptable – Contrôle de gestion	15		3	Mme El Idrissi
Analyse des coûts – coûts directs et indirects	15		3	M D Bô
Analyse des couts sociaux – impacts des compression d'effectifs	10		2	E. Saint-Germes, MCF ISEM
UE 7 Matières juridiques auxiliaires	20	2	4	
Règles générales des baux commerciaux	10		2	Ph. Kaigl (MCF et avocat)
Introduction au droit de l'environnement	10		2	M Leray (Pr droit et avocat)
UE 8 Droit interne des procédures collectives	50	6	10	
Continuation et cession des contrats	15		3	E. Le Corre-Broly (MCF Droit et avocat)
Revendication – restitutions	15		3	E. Le Corre-Broly (MCF Droit et avocat)
Règles de la discipline collective 2	20		4	PM Le Corre (PR)
UE 9 Droit social des procédures collectives	40	5	6	
Licenciements économiques	30		4	Ch. Gailhbaud (MCF Droit et avocat)
Créances salariales	10		2	
UE 10 Aspects internationaux du droit des entreprises en difficulté	25	3	5	
DIP des procédures collectives	15		3	G. Cesare-Giorgini (Mcf Droit)
Règlement communautaire	10		2	G. Cesare-Giorgini (Mcf Droit)
UE 11 Pratique professionnelle	66	7	4	1 écrit choisi par l'équipe pédagogique
Financement de l'entreprise en difficulté - Pratique de la banque judiciaire	3			B. Desteract (Directeur Général Banque Thémis)
Introduction aux copropriétés en difficultés	10			M C Sabatié, Avocat spécialiste en droit de la copropriété
Administration provisoire	10			D.-E. Meynet (Administrateur judiciaire)
Mission des administrateurs et des mandataires judiciaires	10			B Ferrari, Docteur en droit
Règles de la profession d'AJ-MJ : (2h 30 par séance)	30			D. Boustani (Mcf Droit)
UE 12 Langue étrangère	15	2	2	Contrôle continu
Anglais des affaires	15		2	L. Redfern (prag)
Total S2 M2 ALED (S4 du master)	263	30		
Total année M2 Aled 504h				

Total général M1 508h + M2 ALED 484h= 992 heures CM

ENSEIGNEMENTS ET CONTROLE DES CONNAISSANCES

Organisation générale du contrôle des connaissances

La mention de master « Administration et liquidation des entreprises en difficulté » est sanctionnée par la réussite à un ensemble d'épreuves écrites et orales au choix du responsable de l'enseignement, ainsi que par l'accomplissement d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Durée de la formation

Les enseignements se déroulent sur une année entre le 1^{er} septembre et le 30 mai en alternance une semaine sur deux.

1. L'unité d'enseignement est acquise à l'étudiant ayant obtenu la note de 10/20.
2. Les unités d'enseignement se compensent entre elles pour l'obtention d'un semestre.
3. Les semestres se compensent entre eux.
4. Les responsables de la spécialité apprécieront si un étudiant est autorisé à redoubler. Si tel est le cas, l'étudiant conservera le bénéfice du semestre le cas échéant validé pendant un an ou les unités acquises. En cas d'absence pour circonstances exceptionnelles et insurmontables à un examen, une épreuve de substitution pourra être organisée selon les conditions choisies par l'enseignant

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, cas pratiques, mises en situation

MOYENS TECHNIQUES

Deux salles équipées de TBI, ordinateurs portables à disposition

COÛT DE LA FORMATION

7500€ frais d'inscription par année de formation en apprentissage

Bonus « Sport et Engagement » facultatif :

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Le bonus sport est attribué sous réserve de la certification du résultat par le Bureau des Sports lors des délibérations. Les bonus ne sont pas cumulables au semestre.

Plagiat

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude. »

Direction de la mention de master Administration et liquidation des entreprises en difficulté

LE CORRE Pierre-Michel, professeur agrégé des Universités (Section 01)

Avocat spécialisé en droit des entreprises en difficulté, Formateur – consultant en droit des entreprises en difficulté

Secrétaire de rédaction de la Revue des Procédures Collectives de 1987 à 1991.

Directeur scientifique de la Base procédures collectives de Lexbase, Editeur juridique sur Internet depuis 2002

Co direction entre 2003 et 2018, avec François – Xavier Lucas (Professeur à Paris I), des sommaires commentés procédures collectives du Dalloz

Création en mars 2005 et Direction scientifique depuis cette date de la Gazette des procédures collectives, revue trimestrielle dépendant de la Gazette du Palais

Auteur du Dalloz Action, Droit et pratique des procédures collectives, 10^e éd. 2018, 3272 pages (ouvrage de référence en droit des entreprises en difficulté utilisé par les praticiens de la matière)

Co- Auteur (avec E. le Corre-Broly) du Mémento Dalloz Droit des entreprises en difficulté, 8^e éd., 2017 Co-Directeur du master 2 Droit des entreprises en difficulté

Co direction de la spécialité M2 Administration et liquidation des entreprises en difficulté

LE CORRE-BROLY Emmanuelle, Maître de conférences HDR (section 01)

Ancien avocat spécialisée en droit des entreprises en difficulté

Auteur de « Crédit-bail mobilier et procédure collective - Contribution à l'étude du contrat de crédit-bail mobilier en cas de redressement ou liquidation judiciaire du locataire- » Thèse Lille 1997. « Droit des entreprises en difficulté », éd. Sirey Université, 1^{ère} éd. 2001.

Co- Auteur (avec P.-M. Le Corre) du Mémento Dalloz Droit des entreprises en difficulté, 8^e éd., 2017

Direction de l'ouvrage « Contentieux bancaire des procédures collectives », éd. Bruylant, coll. Procédure(s), oct. 201